**Consultation pour la réalisation d’une étude de programmation en vue de la cession d’un foncier communal.**

La commune de La Morte, dans le cadre de son plan local d’urbanisme, a défini comme secteur d’aménagement prioritaire les abords de la mairie et de la plaine des jeux en vue d’y réaliser centralité à but d’hébergement touristique, sur des terrains communaux.

La présente consultation consiste à approfondir l’orientation d’aménagement et de programmation afférente à la zone et à accompagner la commune dans la consultation et le choix d’un opérateur.

La mission se divise donc en deux grandes phases :

1. La réalisation d’une étude de programmation urbaine avec la réalisation d’un diagnostic du site, de ses fonctionnalités, des scénarii d’aménagement respectant les principes de l’OAP, et la définition du programme final d’aménagement.
2. La réalisation d’un appel à manifestation d’intérêt ouvert aux différents opérateurs, avec rédaction de l’appel à manifestation d’intérêt et l’assistance à l’analyse des offres.

Afin de réaliser cette mission, la commune attend du prestataire une assistance à maîtrise d’ouvrage complète. Le prestataire devra disposer de références similaires et avoir une compétence en urbanisme.

Le choix du prestataire s’effectuera selon les critères suivants :

* 30 points sur les compétences de l’équipe et ses références,
* 10 points sur le calendrier de réalisation de la mission,
* 20 points sur la méthodologie employée limitée à une note A4 recto/verso sous peine de rejet de l’offre.
* 40 points sur le prix.

Les offres sont à remettre pour le **mardi 10 juillet 2018** par mail à l’adresse suivante : mairie.lamorte@orange.fr